

CHABLAIS

De l'optimisme au programme de l'OIDC

L'organisme de développement du Chablais avait le sourire jeudi à l'occasion de son bilan annuel. Seule ombre, l'A144...

«1999 a été une année charnière pour la région chablaisienne.» Les dirigeants de l'OIDC — Organisme intercantonal de développement du Chablais — de l'ARDA — Association régionale pour le développement du district d'Aigle — et de l'ARMS — Association régionale Monthey-Saint Maurice — ont dressé le bilan de l'année écoulée, jeudi, au cours de leurs assises annuelles.

Quelques jours après la reconnaissance officielle de l'identité de la région, c'était le moment de faire le point sur les réalisations, les projets et les dossiers LIM. Le valaisan Luc Vuadens en a profité pour passer le relais de la présidence de l'OIDC à son collègue vaudois, Robert Jaggi. Parmi les thèmes abordés, le Pôle de développement économique du Chablais, le futur Centre mondial du cyclisme, et l'éternelle A144.

Représenter la région et défendre l'identité dans le contexte cantonal, telle est la raison d'être des associations ARMS et ARDA.

Depuis 1981, 209 projets se sont vus concrétisés ou simplement ébauchés. Ce ne sont donc pas les idées qui manquent à l'OIDC, mais certainement les moyens si les crédits LIM n'existaient pas. Système de prêts sans intérêts, les crédits sont accordés par régions-LIM définies. Le Chablais en est une et en profite. En 1999, quatorze projets d'infrastructures ont reçu des crédits, soit près de quatorze millions de francs. Pour en bénéficier, le requérant, qu'il soit commune, association ou privé, doit inscrire un projet d'utilité publique à son programme.



Robert Jaggi, nouveau président de l'OIDC.

Une bonne équipe

La pluie n'a pas empêché les représentants des associations de se réjouir de l'essor du Pôle de développement économique (PDE) du Chablais. Regroupant des zones industrielles de nombreuses communes valaisannes et vaudoises, un de ses objectifs principaux est l'aide à l'implantation de nouvelles entreprises.

Georges Mariétan, secrétaire de l'OIDC et de l'ARMS, a tenu à mettre en avant l'esprit d'initiative et l'efficace coordination «entre les différents partenaires chablaisiens (population, entreprises, etc.). On peut

parler d'un système de coopération permanent, favorable au développement concret d'un marketing régional». Le PDE a été reconnu par les services d'aménagement du territoire des deux cantons comme zone industrielle d'importance régionale et cantonale.

Qui n'a pas remarqué la publicité pour l'Aquaparc près des sorties autoroutières de Bex et Villeneuve sur l'A 9? A la demande des communes d'Aigle et de Bex et des responsables des parcs de loisirs du Bouveret, deux panneaux de signalisation touristique ont vu le jour sous un même logo et sous l'appellation *Chablais*. Quatre sites touristiques de part et d'autre du Rhône sont ainsi présentés aux passants, «renforçant l'image d'une région riche en attractions variées et complémentaires».

Au chapitre des innovations, notons encore la fusion des quatre compagnies de chemin de fer de la région sous un nom et un logo, TPC S.A. Selon l'OIDC, cette fusion va donner une nouvelle dynamique aux transports chablaisiens, avec de nouveaux arrêts prévus.

Parmi les projets en cours, à la une de toutes les discussions, la transchablaisienne A144 qui fait le désespoir des Chablaisiens (voir encadré ci-contre), et le démarrage des travaux du Centre mondial du cyclisme à Aigle.

A l'évidence, le passage à l'an 2000 n'aura engendré aucun «bug» dans les relations entre Chablaisiens valaisans et vaudois.

Angélique Blanc

La A144, une priorité absolue

Dans les dossiers qualifiés de prioritaires par les responsables de l'OIDC, de l'ARDA et de l'ARMS figure en première ligne la A144, rebaptisée depuis peu H144. On ne reviendra pas sur l'histoire de ce véritable serpent de mer qui fait régulièrement la une de l'actualité depuis plusieurs années, si ce n'est pour rappeler que l'année dernière, un comité de pilotage (COPIL), composé de représentants de la Confédération, des cantons, des huit communes riveraines, des districts d'Aigle et de Monthey, de l'ARMS et de l'ARDA, avait enfin réussi à définir un tracé qui satisfaisait tout le monde, y compris les défenseurs de la nature. Cette variante est proche de celle dite des communes par son tracé, mais elle comporte diverses améliorations permettant de diminuer les coûts et les atteintes aux zones humides.

Devisée à 60 millions de francs, cette variante devait faire l'objet d'un affinement technique du tracé, d'études des mesures de compensations écologiques et d'études de restructuration du réseau routier actuel par les services de l'Etat de Vaud. Mais c'est justement là que le bât blesse. Depuis que le rapport du COPIL a

été déposé, le dossier semble stagner dans les tiroirs du Département vaudois des infrastructures dirigé par le conseiller d'Etat écologiste Philippe Biéler. Une situation qui exaspère M. Luc Vuadens, président sortant de l'OIDC: «Pendant que le COPIL était en fonction, j'étais contre le fait de polémiquer et de mettre sur pied des manifestations, surtout que nous avons réussi à trouver une solution de consensus. Mais maintenant, plusieurs mois après le dépôt de notre rapport, je dois faire part de mon agacement face à l'attentisme des Vaudois. Je suggère ainsi à M. Biéler d'effectuer enfin un saut décisif, à l'image des bonds des grenouilles largement préservées par le tracé choisi. Si rien ne se passe dans les prochaines semaines, nous envisageons de mettre sur pied des manifestations pour débloquer la situation.»

Les députés de la région vont bientôt se réunir pour débattre de plusieurs problèmes touchant la région, le dossier de la A144, qualifié de priorité absolue pour le développement futur du Chablais, figurant en première ligne de cette réunion.

O. R.